

# 3<sup>ème</sup> conseil d'école du 17/06/2021

**Personnes excusées:** Mr Respaud IEN, Mr Couloumiens DDEN, Mme Couffignal, psychologue scolaire.

**Personnes présentes:** Mr Planchon adjoint chargé des affaires scolaires  
L'équipe enseignante : Mmes Massat, Pater, Pérès, Mokthari, Caisso, De Conto, Mahé, Viguier.

Les parents d'élèves élus : Van Staen, Rault, Bretous, Roujean et Mr Rispal.

Mme Gobbo directrice de l'ALAE, départ à 18h.

Mme Alléguede, responsable des transports scolaires arrivée à 18h15.

## **1- Effectifs pour la rentrée 2021/2022 :**

Les enfants nés en 2018 : **65** inscriptions de PS (61 en 2020)

2017 : en montée pédagogique : 34 élèves avec 4 arrivées

soit **60 MS** dont 23 occitanistes (soit 37 unilingues)

2016 : en montée pédagogique 67 élèves + 2 maintiens + 7 nouveaux  
soit **77 GS** dont 22 occitanistes (1 nouvelle inscription) (soit **55** unilingues).

Départ de 20GS occ, et 55GS unilingues soit 70 élèves dont 8PPS.

Total : 201 élèves soit une baisse de 7 élèves par rapport à la rentrée 2020 (208).

Actuellement 202.

## **2- Organisation pédagogique et la classe occitane**

La rentrée officielle est le jeudi 2 septembre 2021.

Pour les PS le calendrier a été adapté, une rentrée échelonnée sur 4 jours a été proposée aux familles afin de permettre aux enfants de faire une rentrée avec un effectif restreint au sein de la classe. La directrice doit faire valider sa proposition par l'IEN. Un affichage aura lieu s'il s'avérait que l'inspecteur refuse cette organisation.

• **Rentrée échelonnée** : Un calendrier a été proposé aux familles lors de l'inscription définitive sur lesquelles elles devaient se positionner selon leurs possibilités et leur agenda. Les familles avaient le choix entre 2 journées d'accueil plus individualisées en présentiel sur l'école et 2 jours où elles devaient s'organiser pour faire garder leur enfant : les familles avaient la possibilité de choisir entre le jeudi 2, vendredi 3, lundi 6 et mardi 7 septembre. A partir du mercredi 8 septembre, l'enseignante fonctionnera avec l'effectif total de sa classe.

Toutes les familles ont accueilli positivement cette proposition.

Un affichage sera réalisé pour rappeler le choix des familles, le tableau est d'ores et déjà accessible sur le site.

- **Visites de l'école** : la visite de l'école est proposée à tous les nouveaux inscrits, des visites par petits groupes ont été fixées sur temps scolaire à 14h45, les jeudis 17, 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet, les vendredis 18 et 24 juin, le lundi 28 juin et le mercredi 30 juin à 11h30. 1 seul accompagnateur sera accepté pour respecter les contraintes sanitaires.

- **Des plaquettes d'accueil concernant l'école, l'ALAE et l'association des parents d'élève** ont été distribuées à toute les familles et sont accessibles sur notre blog pour présenter le fonctionnement de l'école dans sa globalité.

- Comme pour toutes les sections, une **réunion de rentrée** sera proposée courant du mois de septembre. La directrice fait remarquer que dans les sections de MS et GS les parents sont peu nombreux à assister à ses réunions quelle que soit l'heure proposée. Lors de certaines réunions, des enseignantes ont pu comptabiliser la présence de seulement 6 parents. L'équipe s'interroge sur l'intérêt que les familles accordent à la scolarité de leur enfant.

La configuration des classes pour 2021/2022 : il y aura toujours **8 classes** avec la classe occitane.

**Configuration des classes envisagées :**

2 PS à 26, 1PS/MS à 26, 1MS à 24, 2GS à 27 et 1MS occ à 23 et 1 GS occ à 22.

La directrice rappelle que l'organisation pédagogique des classes dépend de l'équipe enseignante qui fait de son mieux pour que la scolarité des enfants soit réussie. On prend en compte de nombreux critères d'ordre pédagogique pour réaliser les classes.

Il faut savoir que nous accueillerons pour la rentrée prochaine 7 enfants sous PPS ou en attente de notification et que nous avons 7 départs d'enfants sous PPS en CP et 1 en ULIS.

**La classe occitane**

Actuellement nous avons 22 MS inscrits en occitan + 1 arrivée soit **23MS** et **23 GS**, 1 nouvelle inscription.

### **3-Constitution de l'équipe enseignante, des ATSEMS et des AESH :**

L'équipe enseignante reste stable à la rentrée.

Mme Massat garde la direction et sera complétée sur ses jours de décharge par une collègue que l'on ne connaît pas encore.

#### L'équipe Atsems :

Mme Cournet quitte l'école et se met en disponibilité pour 1 an, Mme Dagorn, suite aux conditions sanitaires, n'a toujours pas repris son poste, on est dans l'attente de savoir si elle reprendra mais sera remplacée dès la rentrée si nécessaire. Mme Elwardi Najat devient ATSEM volante à la rentrée. Mme Saint-Blanca Valérie rejoint notre équipe ainsi que Mme Martinez Isabelle.

**L'équipe d'AESH :** nous avons actuellement 5 AESH, Mme Sauleek Maria, Mme Estor Emmanuelle, Mme Danes Isabelle, Mme Broutier Karine, Mme Arnauld de Sartre pour s'occuper des enfants sous PPS. Il y aura sans doute un redéploiement des AESH en fonction des élèves notifiés dans les différentes écoles.

### **4-Sécurité/Santé**

Le 2<sup>ème</sup> exercice incendie a eu lieu lors du passage de la commission de sécurité le lundi 22/03/2021. RAS

Le 2<sup>ème</sup> exercice PPMS imposé par le ministère concernant les catastrophes naturelles a eu lieu le 1er avril à 10h30 en présence de la gendarmerie, de la police municipale, de 2 personnels des services techniques et d'un élu représentant de la mairie Mr Laborde.

Les enseignantes et les ATSEMS n'étaient pas informées de la date exacte mais l'équipe avait anticipé le scénario : explosion en lien avec des produits dangereux sur la route du collège. Les enfants avaient été préparés à entendre une possible sirène.

L'exercice a mis en avant des manques et des dysfonctionnements :

- le dysfonctionnement des talkies-walkies,
- la faiblesse du son de l'alarme dans certaines zones et l'absence de répétiteur.
- le manque de scotch et son ancienneté.
- l'absence de bouteilles d'eau et de biscuits secs.
- la problématique de l'arrêt des VMC.
- le renouvellement régulier des piles.

Certains points sont en cours d'étude comme l'achat de nouveaux talkies-walkies, d'autres sont en cours de traitement : achat de packs de bouteilles d'eau. Le son de l'alarme a été réglé pour être entendu de tous. Concernant le coup de poing pour la

VMC, cela a normalement été traité, ce point doit être vérifié car la directrice n'a pas été informée de la réalisation définitive de ces travaux.

D'autres points sont à améliorer comme :

-garder les enfants au calme et éloignés des fenêtres et portes extérieures même dans un exercice confinement.

-ne pas mélanger ou croiser les groupes et vérifier le nombre d'élèves lors d'un confinement sur un temps de récréation.

**Concernant la sécurité des locaux et des personnels, le directeur doit être en possession de nombreux documents dont la liste a été envoyée à la mairie et à l'agglomuretain, la directrice est toujours dans l'attente d'un retour à ce jour. Il serait souhaitable que pour la rentrée prochaine le nécessaire ait été fait.**

Question des parents concernant la possibilité d'avoir en amont le document détaillant les missions des enseignants :

Réponse de la directrice : C'est un document interne qui n'a pas vocation à être donné aux parents. Les parents sont présents en observateurs et non en évaluateurs. D'autres personnes sont chargées de l'évaluation.

Par contre si des situations ou dysfonctionnement choquant, ils peuvent nous le faire remonter.

Les missions sont revues chaque année et modifiées en fonction des points à améliorer et des changements des personnels ou situations particulières. La directrice peut cependant notifier par écrit les points de vigilance.

**PAI** : Les renouvellements de PAI n'ont pas encore été distribués aux familles. Pour les nouveaux élèves, si une pathologie a été renseignée, les documents seront transmis aux parents dès que possible pour qu'ils puissent faire le nécessaire dès la rentrée.

Les documents devant être modifiés, la direction attend d'avoir les nouvelles versions pour transmettre aux familles.

**PAI pour allergies alimentaires** : obligation d'une consultation chez un allergologue.

A la rentrée le Dr Nousse qui s'occupe de notre secteur partira à la retraite, on espère fortement qu'elle sera remplacée.

## **5-Situation sanitaire**

Les mesures adoptées évoluent en fonction de la crise mais aussi de la configuration de chaque école. Le directeur applique, dans la mesure du possible les contraintes qui lui sont imposées. Aussi, depuis le confinement du mois d'avril, les enfants évoluent par groupe classe dans la cour de récréation qui a été réaménagée en ce sens. Les groupes classe ne se croisent pas, l'hygiène des mains est toujours renforcée.

Cette nouvelle organisation a eu des conséquences sur la socialisation des enfants qui ne côtoient plus les enfants des autres classes mais aussi sur les sorties scolaires.

En effet, pour garder la cohérence de ce qui est mis en place dans l'école, les classes n'ont pu être mélangées lors des sorties scolaires, ce qui a augmenté le coût des transports et des sorties.

Nous constatons la diminution des cas contacts et les familles semblent moins touchées par le virus.

On peut espérer une amélioration rapide de la situation pour une rentrée plus sereine.

Les enseignantes, AESH et ATSEMS ont été destinataires d'auto-tests antigéniques à réaliser 2 fois par semaine. Le personnel n'a aucune obligation de procéder à ce test.

Suivant l'évolution de la crise et les mesures qui nous seront communiquées, les décisions concernant l'organisation de la rentrée des classes seront prises et communiquées dès que la directrice aura les dernières mises à jour des informations officielles.

## **6- Présentation du RASED** Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

*Celui-ci est « chargé d'accompagner les élèves rencontrant des difficultés persistantes qui perturbent les apprentissages scolaires : son travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants des classes, permet une meilleure réponse en équipe aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves » .*

*« Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif de **prévenir et de remédier** aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes » . (circulaire du 2014-107 du 18 août 2014)*

**Un « RASED » est constitué de trois types d'intervenants :**

⑩ **une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique** dit « enseignant d'adaptation », ou Maître « E », qui « intervient lorsque l'élève manifeste des difficultés avérées à comprendre et à apprendre alors même que ses capacités de travail mental sont satisfaisantes. Ses actions visent à la maîtrise des méthodes de travail, à la stabilisation des acquisitions et à leur transférabilité, à la prise de conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite » (Circulaire du 30-04-2002)

⑩ **une enseignante spécialisée chargée de l'aide de l'aide à dominante rééducative** dit « Rééducateur » ou Maître « G », dont les missions sont :

- restaurer chez l'enfant la communication , l'estime de soi et le désir d'apprendre.

- permettre à l'enfant de faire évoluer son rapport aux exigences de l'école.

- aider l'enfant à prendre conscience de ses capacités .

⑩ **Une psychologue scolaire** (Psychologue Éducation Nationale 1<sup>er</sup> degré), qui aide à « *comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation* » (circulaire du 18 août 2014) Elle participe à des temps de concertation avec les enseignants, et à des équipes éducatives, avec les familles et les partenaires de l'aide, réalise des observations en classe, met en place, auprès des enfants, des entretiens et bilans, ceux-ci **avec l'accord écrit des familles**. Elle se met en lien avec les partenaires de soins, toujours sous réserve de l'acceptation de la famille. **Madame Couffignal partant à la retraite, une nouvelle psychologue sera nommée sur les écoles de son secteur.** .

**Le RASED propose donc des aides (individuelles ou en groupe) aux élèves en grande difficulté**, en lien avec les enseignants des classes et à partir de leurs demandes, réalisées lors des concertations ou synthèses classes de début d'année, organisées par le directeur. L'indication d'aide se fait, généralement, en synthèse RASED. (E + G + Psy, dans le meilleur des cas). Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires sont, en effet, membres des équipes des écoles au sein desquelles ils interviennent.

**L'organisation actuelle (2020-2021), a été la même que celle de l'an dernier :**

L'enseignante spécialisée ( Madame Corsini, maîtresse « E »), et la psychologue sont intervenue en majorité **auprès des élèves des écoles de Saint-Lys** : Madame Corsini, en petits groupes, sur le cycle 2 (CP, CE1 et CE2), Madame Couffignal sur toutes les classes des trois écoles (40 classes) de la commune de Saint Lys : élémentaire Florence Arthaud, maternelle Petit Prince et primaire Eric Tabarly.

**Les deux postes sont actuellement positionnés administrativement sur l'école Florence Arthaud**, à Saint Lys, donc ; madame Corsini intervient également sur les villages de Fontenilles, Fonsorbes et Ste Foy de Peyrolières, avec d'autres psychologues, toujours sur le cycle 2, parfois avec des interventions ponctuelles en maternelle.

La psychologue, madame Couffignal, est aussi intervenue sur le secteur de campagne (23 classes) : Saiguède, Bonrepos sur Aussonnelle, les 4 villages du RPI et Poucharramet (en 1<sup>ère</sup> période, seulement). Sur cette école, ce fut en partenariat avec la rééducatrice, Madame Bonadéo, dont le poste est basé à Rieumes, avec intervention en priorité au secteur avoisinant.

Notre supérieur hiérarchique est l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN) de la circonscription HG15, basé à Fonsorbes ; il est responsable du pilotage du RASED et du pôle ressource, dont nous faisons partie.

Les écoles du secteur peut faire, exceptionnellement, appel au **médecin scolaire de Fonsorbes**, référent sur la circonscription, qui fait, lui aussi, partie du pôle ressource. Les demandes médicales sont généralement adressées au SAMIS. (basé au Rectorat)

**Les locaux sont variables selon les écoles** : nous avons des salles spécifiques sur les écoles de Saint Lys, tandis que dans les plus petits villages, nous nous adaptons aux

locaux qui sont mis à notre disposition : Salles BCD, de l'ALAE, jusqu'à la salle des maîtres ou le bureau de la directrice, en dehors de son temps de décharge, bien entendu. Les élèves sont pris en charge sur la journée de classe, en dehors des récréations.

**Il est important de travailler en confiance avec les parents**, car c'est sur eux que repose la prise en compte des besoins de leur enfant, en particulier, les prises en charges (démarches de soin ou sociales) qui sont, parfois, à mettre en place. Les rencontres avec les parents se réalisent parfois à la demande de ceux-ci, mais la psychologue se retournera alors vers les équipes enseignantes pour prendre connaissance de la situation, si celle-ci lui est inconnue, ce qui est assez rare, car **les observations en classe, comme les liens avec les enseignants et les directeurs/trices sont fréquents**. On précisera que ces interventions ne requièrent pas l'autorisation des familles.

**Par contre, si un entretien ou un bilan psychologique est proposé auprès d'un l'élève**, une demande d'autorisation en direction des deux parents est réalisée par écrit, surtout si ceux-ci sont séparés, afin que l'enfant se sente autorisé. Puis les parents seront reçus, bien entendu, et pourront avoir un compte-rendu écrit, soumis à la confidentialité, s'ils le souhaitent. Cette année, au cours de laquelle madame Couffignal a réalisé une grande partie de son service en distanciel pour des raisons liées à la crise sanitaire, les écrits ont été systématiques ; ils ont pu permettre d'appuyer certaines démarches de soin.

**Le travail du RASED se fait en collaboration avec les directeurs/trices, l'infirmière scolaire et la référente de scolarité**, enseignante spécialisée chargée du suivi des élèves en situation de handicap, elle même étant chargée du lien avec la MDPH (Maison Départementale de la Personne Handicapée, loi de 2005) et le rectorat, qui affecte les AESH et les élèves dans les classes spécialisées. **(ULIS ou SEGPA)**

**Les demandes MDPH** se réalisent de plus en plus tôt et sont de plus en plus fréquentes. Lorsqu'il y a une reconnaissance du handicap, cela peut ouvrir des droits à compensation : matérielles (matériel pédagogique adapté, informatique en particulier), humaines (« AESH ») et financières (Allocation dite « AEEH », taxi..)

Par ailleurs, certaines situations particulières (maintiens, sauts de classe, orientations ou autres, dites « sensibles ») sont soumises à la réflexion du pôle ressource de la circonscription.

**Le lien est fait tous les ans** pour les élèves de CM2 avec les équipes non enseignantes des collèges, parfois en équipe éducative, et, dans tous les cas, avant la fin de l'année scolaire, **avec la collègue psychologue du deuxième degré**, pour ceux qui, en sixième, auront **besoin d'une attention particulière** : élèves sous **PAI** (Accueil Individualisé, pour suivi médical), **PAP**, (Plan d'Accompagnement Personnalisé, pour trouble « Dys », loi de 2015) **PPS**, (Projet Personnalisé de Scolarisation, si validé par la MDPH ; loi de 2005), orientation en **ULIS** (école ou collège) ou en 6ème **SEGPA** (classe située au collège Galilée de la Salvetat) ou toute autre situation sensible qui le nécessiterait.

**A la rentrée prochaine, (2021-2022) certains secteurs des psychologues de la circonscription HG 15 seront réorganisés :**

⑩ Une nouvelle psychologue, (exerçant actuellement au Lherm) madame Fournier, arrivera sur deux écoles de Saint Lys, (**Florence Arthaud et Petit Prince**), et interviendra aussi sur les villages de Sainte Foy de Peyrolières et Rieumes (présence d'une ULIS). Le n° de téléphone du bureau Florence Arthaud et le mail actuel fonctionneront exclusivement pour ces écoles.

⑩ Une autre psychologue, nouvellement nommée, (on espère, ce mois-ci...) **sera basée sur l'école Génibrat** (création d'une ULIS) à **Fontenilles**, et interviendra, en plus des écoles de Fontenilles, sur une école de Saint Lys (primaire Tabarly) ainsi que sur les villages de Bonrepos, Saiguède, et du RPI : Empeaux, Saint-Thomas, Bragayrac et Sabonnères. Les équipes scolaires auront prochainement ses coordonnées (mail et téléphone).

### **7-Transports :**

L'inscription des familles peut se faire jusqu'au 30 juin car la validation des dossiers ne peut se faire après la fermeture des écoles.

Le nouveau logiciel ne permet plus à certaines familles d'accéder gratuitement au transport scolaire.

Certains circuits risquent de changer à la rentrée.

9 enfants utilisent actuellement le service de bus sur l'école du Petit Prince.

Aucune famille n'utilise le bus à titre payant.

Actuellement, le remplacement des agents au bus est très compliqué. Aussi, en particulier le jeudi et le vendredi, les agents, en sortie scolaire ou en maladie ne pouvant assurer le service de bus ne peuvent être systématiquement remplacés. Dans ce contexte, la responsable n'est pas en mesure d'assurer le service pour les maternelles.

Mme Alléguede prendra sa retraite en fin d'année 2021, la mairie étudie la possibilité de la remplacer.

### **8-L'ALAE**

La **fiche de renseignement** concernant l'ALAE a été distribuée aux nouvelles familles lors de l'inscription en mairie. Les familles seront informées par mail de la procédure à suivre pour s'inscrire au service restauration.

#### **Effectifs ALAE**

|       | 3 <sup>ème</sup> trimestre |              |
|-------|----------------------------|--------------|
| matin | 30                         | 4 animateurs |

|      |     |               |
|------|-----|---------------|
| midi | 141 | 15 animateurs |
| soir | 73  | 11 animateurs |

Au vu de la baisse des effectifs, il y a eu un redéploiement des animateurs et de leurs horaires. Le soir les animateurs arrivent en échelonné pour palier au départ progressif des ATSEMS qui assurent l'ALAE jusqu'au moins 16h15.

Les parents d'élèves élus regrettent que l'augmentation des tarifs de l'agglomuretain et particulièrement de l'ALAE ait eu lieu en cours d'année scolaire car pour certaines familles l'augmentation a été forte et n'ont pu s'organiser vers d'autres alternatives.

Mr Planchon : l'augmentation générale a été décidée pour rééquilibrer le budget de l'agglomuretain.

### **Grève :**

Parents d'élèves élus : Les raisons de la grève du personnel aggro devraient être explicitées auprès des familles.

Mme Gobbo : le personnel a des acquis sociaux que l'on veut lui supprimer et il lutte pour les maintenir.

## **9-Travaux et aménagement**

Une réunion en mairie a eu lieu le 25/05 pour traiter et réguler en amont du conseil d'école, les problématiques rencontrées par les écoles et non résolues, comme cela avait été convenu.

-Suite au passage de la commission de sécurité les classes 5 et 6 ont modifié l'emplacement des porte-manteaux pour éviter que les enfants entrent dans des lieux de stockage.

-Les problèmes de chauffage ont enfin été résolus dans la bibliothèque d'école.

-le remplacement des panneaux d'affichage extérieur a été réalisé.

-un téléphone portable vient d'être fourni à la directrice car les problèmes de téléphone se multipliaient depuis quelques temps.

-les travaux de la cour ont été réalisés pour niveler le sol qui devenait trop dangereux. Un espace vert a été créé. La directrice fait remarquer qu'il n'est pas entretenu (pas d'arrosage).

Mr Planchon explique qu'il n'y a pas assez de personnel pour s'occuper de l'arrosage.

Cet espace ne pourra être utilisé avant septembre prochain.

Concernant les vidéoprojecteurs : la mairie attend de savoir si la demande de subvention pour équiper informatiquement l'école F.Arthaud va aboutir. En fonction de la réponse, la mairie budgétisera ou pas cet achat.

L'ordinateur de la direction sera changé courant de l'été.

L'achat de rideaux occultants pour les classes reste en attente. Le responsable des services n'a pas eu le temps de finaliser ce dossier.

A quand la réhabilitation de l'école ? Aucun calendrier ne peut-être communiqué pour l'instant.

La cour manque d'ombre, l'équipe est dans l'attente de l'aménagement de l'espace vert depuis des années ; Mr Planchon propose de se rapprocher de Mme Pinet pour prévoir la plantation d'arbres.

La directrice souligne l'amélioration de la communication avec les services techniques depuis la mise en place de la nouvelle procédure.

### **10-budget :**

Le budget de la mairie pour l'année 2021 est le suivant :

- \* fournitures scolaires : 7488€ soit par élève : 36€ par élève, il reste inchangé.
- \* transport scolaire : 3536 € soit 16€ par élève.
- \*1000€ pour l'achat de mobilier
- \*subvention : 16€ par enfant.

Coopérative : bénéficie des photos de classe 795€

Don Asparel : 300€. Achat de 3 triporteurs et 6 draisiennes. La coopérative a complété financièrement pour renouveler le parc de trottinettes et vélos qui commence à être vieillissant. La gestion de l'entretien de ce parc a un coût et une gestion pas évidente.

### **11-Vie de l'école :**

#### **\* Liaison GS/CP :**

L'échange avec les CP autour du conte a eu lieu la semaine du 14 au 18 juin à l'extérieur de l'école du petit Prince. Un espace de 2m a été maintenu entre les groupes.

Comme chaque année, les classes de GS vont se rendre au CP à partir du 22 juin pour visiter les locaux. Au vu de la crise sanitaire, les modalités seront adaptées : les élèves ne se mélangeront pas et seront accueillis par une enseignante de CP.

#### **\* Sorties scolaires :**

- le **3/06** initiation à la sécurité routière pour les **MS/GS et les GS**.
- le **07/06 et 8/06** pour les classes de Mmes Caisso et Viguier, Pater et Massat : la ferme des Balances de Seissan

Sorties à la ferme 10€ par enfant pris en charge par la coopé + 239€ de bus payé par la mairie.

- **le 24/06** : les classes de Mme Pérès et Mokhtari se rendront au Rucher des ânes à Rieux Volvestre. 8€ par enfant + 185€ de bus imputés au budget de transport de la mairie.

- **le 25/06** : la classe de Mme Mahé sortie à la cité de l'espace. 8€ par enfant + 136€ de bus imputés au budget de transport de la mairie.

- **le 29/06** : la classe de Mme De Conto se rendra à la forêt de Bouconne pour un parcours orientation. 8€50 par élève + 133€ de bus imputés au budget de transport de la mairie.

**\*Autres Activités :**

-initiation au brossage des dents par l'infirmière scolaire pour les classes de MS/GS et la GS occ.

-sortie au moulin et aux jardins partagés pour certaines classes de PS/MS et MS/GS et GS/MS occ.

Les enseignantes ont pleinement exploité les activités culturelles et les diverses opportunités offertes par la ville de St Lys.

L'équipe enseignante remercie Monsieur NICAISE pour l'accueil qu'il a réservé aux classes de MS/ GS lors de leurs visites aux jardins partagés en cette fin d'année.

## **12- Questions diverses**

Est-il possible de stocker les affaires de rechange dans l'école ?

La commission de sécurité a émis des réserves concernant le stockage trop important dans l'école. Du tri et des aménagements ont dû ou doivent être faits. Donc votre demande ne va pas dans ce sens. De plus, les affaires conservées sur l'école ne sont pas changées dans le courant de l'année et ne sont souvent plus adaptées aux saisons et à la taille des enfants. Dans le sac, les parents sont plus à même de penser à les changer. Pour les PS, le change est stocké sur l'école car les enfants étant moins autonomes, ça libère de la place et l'accès au sac en facilité.

Les grandes sections ayant moins d'accident aucun change ne sera demandé.

La directrice informe les familles dès l'inscription de prévoir un sac assez grand pour contenir : change, doudou, cahier de liaison et boîtes à goûter.

Il en va aussi de la responsabilité des parents de trouver le cartable approprié.

Parents d'élèves élus : pour palier à l'absence de kermesse et au vu des conditions sanitaires les parents d'élèves ont organisé une chasse au trésor à la coulée verte avec la libre participation des familles.

Une surprise sera distribuée à tous les enfants de l'école.

Fin de la séance à 19h30